

RECOMMANDATIONS AUX PATIENTS RECEVANT UNE DOSE THERAPEUTIQUE DE Radium 223 (Xofigo – 223Ra)

SERVICE DE MEDECINE NUCLEAIRE

Dr Fr. RENIER

Médecin spécialiste en médecine nucléaire
Médecin chef de service

Dr C. LAMAYE

Médecin spécialiste en médecine nucléaire

Dr S. MARCHIORI

Médecin spécialiste en médecine nucléaire

Dr G. NAMUR

Médecin spécialiste en médecine nucléaire

Dr N. WITVROUW

Médecin spécialiste en médecine nucléaire

CONTACT

Clinique CHC MontLégia
+32 (0)4 355 62 00

Clinique CHC Heusy
+32 (0)87 21 37 50

Vous avez été adressé à notre département afin de recevoir un traitement par isotope radioactif.

Les renseignements ci-dessous servent à préciser le traitement par radium 223.

- Mécanisme d'action du traitement
- Comment le traitement est-il administré
- Préparation au traitement
- Déroulement du traitement
- Avantages et inconvénients liés à ce traitement
- Précautions concernant la radioactivité

Si, au terme de la lecture de ce document, vous avez encore des questions, vous pouvez prendre contact avec le service de médecine nucléaire.

Mécanisme d'action du traitement

Le radium 223 se comporte comme le calcium et va se fixer dans les os, et plus spécifiquement dans les régions touchées par des métastases osseuses, en formant des complexes sous forme de cristaux d'hydroxyapatite qui constituent la matrice minérale osseuse. Le transfert d'énergie linéaire des émetteurs alpha étant élevé, il engendre une fréquence élevée de cassures double-brin de l'ADN dans les cellules tumorales adjacentes, entraînant un effet cytotoxique puissant. La portée des particules alpha issues du radium 223 est inférieure à 100 µm ce qui minimise les dommages des tissus sains environnants.

Comment le traitement est-il administré ?

Le traitement est administré en ambulatoire par voie intraveineuse à raison de 6 injections mensuelles. Vous ne devez pas être hospitalisé et pourrez rejoindre votre domicile.

Préparation au traitement

Une commission médicale vérifiera si vous rentrez dans les conditions pour bénéficier de ce traitement.

On vérifiera aussi qu'il n'y a pas d'atteinte de la moelle qui contre-indiquerait le traitement.

Déroulement du traitement

On place un cathéter, généralement dans une veine de l'avant-bras et place un robinet et une perfusion de liquide physiologique. On injecte ensuite lentement le produit pendant environ 1 à 2 minutes.

Clinique CHC MontLégia
bd Patience et Beaujonc 2
B-4000 Liège

Siège social
Groupe santé CHC asbl
bd Patience et Beaujonc 9
B-4000 Liège

N° d'entreprise
0416.805.238

CHC.be



Clinique CHC
MONTLÉGIA

Avantages et inconvénients liés à ce traitement

Il est démontré que ce traitement réduit la douleur et la consommation d'anti-douleurs et qu'il prolonge la survie et diminue les complications liées à la maladie.

Précautions concernant la radioactivité

Le rayonnement alpha ayant un parcours dans l'air et la matière extrêmement faible, il ne présentera pas de danger en cas d'exposition externe ni en cas de contamination externe. Le danger provient de la contamination interne. L'élimination se faisant par les selles, le risque de contamination interne de l'entourage est faible.

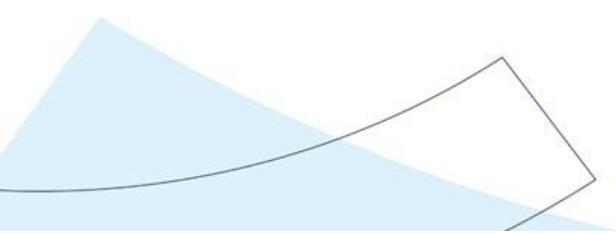
Il est toutefois recommandé au patient d'éviter les contacts rapprochés et prolongés avec les femmes enceintes et les petits-enfants pendant la semaine qui suit l'administration du traitement.

Il est aussi demandé pendant une semaine d'uriner assis, de tirer deux fois la chasse d'eau lors de chaque passage aux toilettes, de bien se laver les mains immédiatement après utilisation des toilettes, d'éliminer tout matériel potentiellement contaminé par les fluides corporels.

L'utilisation d'un préservatif est à discuter.

Précautions à prendre en cas décès : le Conseil supérieur de la santé préconise de ne pas incinérer le patient dans les 59 jours suivant la date d'injection.

N'hésitez pas à poser des questions au médecin nucléariste qui doit vous administrer le traitement.





Clinique CHC
MONTLÉGIA

Consentement éclairé concernant le traitement par Radium 223 (Xofigo – 223Ra)

Je, soussigné, déclare avoir reçu des renseignements écrits et oraux à propos du traitement par radium 223 (xofigo – ^{223}Ra) et à la procédure préparatoire.

J'ai eu la possibilité de poser des questions à ce propos.

Je me sens suffisamment informé pour débuter la procédure de traitement.

Pour information et consentement du patient :

...../...../.....
[DATE]

.....
[NOM + PRENOM]

Lu et approuvé,

.....
[SIGNATURE]

Médecin nucléariste en charge du traitement :

...../...../.....
[DATE]

.....
[NOM + PRENOM]

.....
[SIGNATURE]

